

PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d’Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C –
N° d’Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137



RANDONNÉE DÉCOUVERTE à DOUARNENEZ BRETAGNE 7 au 14 Septembre 2019

**Partons découvrir le plus singulier des départements Bretons, le Finistère
Les randonnées permettront d’apprécier le littoral de la mer d’Iroise bordée de
falaises et de grandes plages vierges et de connaître les secrets de son patrimoine
maritime et culturel et gastronomique et son fameux kouign amann**

Principe de la randonnée découverte

Du **samedi 7 septembre** (dîner) au **samedi 14 septembre 2019**(petit-déjeuner)

Chaque journée comprend :

- un circuit totalisant **10 à 20 km (niveau 2)**
- un centre d’intérêt local (niveau 1)

Le nombre maximum de participants est fixé à 25 personnes

Ce séjour est :

- **réservé à des randonneurs expérimentés**

L’hébergement

Village de vacances TERNELIA :

LES RESIDENCES D’ARMOR ***

36 Rue des Sables Blancs

29100 DOUARNENEZ

02 98 74 00 35

situé au bord de la plage des Sables Blancs,

Plage à 50 m, piscine couverte chauffée face à la mer, solarium, etc.

- Hébergement en chambre double et lits faits à l’arrivée
- Pension complète
- Linge de toilettes fournis
- Repas pique-nique varié lors des sorties à la journée.
- Restauration de qualité, repas 3 plats servis à table, ¼ de vin ou cidre - café au déjeuner
- Salle de loisirs - jeux, baby foot, bibliothèque

Les circuits

Les circuits sont balisés, pour la plupart, par le comité départemental de randonnée pédestre. Les déplacements vers les lieux de départ des circuits se feront en covoiturage.

Chaque journée comprend une randonnée agréementée de visites.

J 1 – samedi 7 septembre 2019

- Accueil à partir de 17 heures au village vacances * Les résidences d'Armor***
Dîner au centre
- Après le dîner : découverte de l'environnement, la plage des sables blancs

J 2 – dimanche 8 septembre 2019

- Matinée : découverte de Douarnenez, la ville aux 3 ports : Rosmeur, le port musée et le port de Plaisance de Tréboul (8km).
Déjeuner au centre de vacances
- Après-midi : découverte de l'île de Tristan un cocon végétal et un mille feuilles historique (6 km) à pieds, ou en bateau selon la marée

J 3 – lundi 9 septembre 2019

- Rando à la journée : une randonnée à la fois dans les terres de Beuzec et sur sa côte escarpée où se succèdent falaises, pointes, criques et plages, visite d'un moulin. (15 km)
Pique-nique fourni par le centre

J 4 – mardi 10 septembre 2019

- Rando la journée en 8 :
Le matin : découverte du site unique et grandiose de la pointe du raz, la baie des Trépassés (10 km).
Après-midi : découverte de la pointe de Van (8 km) et les moulins à vent du cap Sizun
Pique-nique fourni par le centre

J 5 - mercredi 11 septembre 2019

- Le matin : une échappée dans la riante Vallée du Goyen (11km)
Pique-nique fourni par le centre
- Après-midi : visite de la ville de Pontcroix avec un guide local, curiosités son musée, sa remarquable collégiale ND de Roscudon

J 6 - jeudi 12 septembre 2019

- Le matin ; visite d'une conserverie artisanale et d'une biscuiterie (6 km)
Déjeuner au centre de vacances
- Visite du Port musée, suivi d'un temps libre (8km)

J 7 - vendredi 13 septembre 2019

- Rando la journée :
Le matin : découverte de la montagne noire bretonne le Menez Hom (211m) (13km)
Pique-nique fourni par le centre
Après-midi : Visite de la ville de Locronan

J 8 - samedi 14 septembre 2019

Fin du séjour - Départ après le petit-déjeuner

Le voyage

- Véhicules particuliers : voyage à organiser par les participants (prix non compris dans le coût du séjour)

Annulation d'une inscription

Sur justificatif exclusivement

Hébergement

Assurance "annulation" proposée par le centre

- Coût : 16,50 euros par personne compris dans le coût du séjour

Pour les autres services

(transport, visites, etc.)

Le remboursement sera fonction des conditions appliquées par chaque fournisseur.

Les conditions d'annulation sont décrites dans l'annexe du règlement intérieur de l'association concernant les randonnées découvertes (voir l'extrait ci-dessous)

Extrait de l'annexe au règlement intérieur de l'association concernant les randonnées découvertes

Annulation d'une participation à une randonnée découverte

Les frais d'annulation seront appliqués conformément aux contrats signés avec les organismes.

Les organismes de vacances (hébergement, transport, loisirs, etc.) imposent un engagement de réservation de plus en plus tôt. Fréquemment nous devons verser une avance jusqu'à un an avant la randonnée découverte, le nombre exact d'inscrits pouvant être ajusté en général trois mois avant son début. (mais déjà à cette date certains organismes appliquent des pénalités d'annulation).

Sans contrat " d'assurance annulation "

Les conditions d'annulation (avec justificatif) seront les suivantes :

- plus de trois mois avant le début de la randonnée découverte, les acomptes seront remboursés en intégralité, sauf si un prestataire les conserve.
- Entre trois mois et le début de la randonnée découverte, les acomptes ne seront remboursés qu'après la réalisation du déplacement déductions faites des pénalités et des frais qui auront été appliqués.
- En cas de remplacement, le remboursement sera immédiat.

Avec contrat " d'assurance annulation "

Sauf en cas de remplacement, ce sont les conditions du contrat qui s'appliqueront,

Attention : ces contrats d'assurance ne concernent en général que les organismes d'hébergement. Les autres prestations (transports, visites, etc.) seront soumises aux conditions des différents contrats.

Budget estimé

Hébergement pension complète + annexes (bus, bateau, train, visites, etc.)

Total séjour/personne	Montant
Base 25 personnes	445 €

Ce montant tient compte d'un supplément de 10 € par personne qui représente une estimation des frais de préparation du séjour par l'animateur.

Ce montant sera régularisé lors du règlement du solde.

Ce prix ne comprends pas :

- **supplément chambre individuelle : 16 €/nuit/personne**

Important : Bien que très exceptionnelles (exemple changement de TVA), les dépenses supplémentaires facturées par les prestataires seront demandées aux participants à l'issue du séjour.

Conditions de règlement

Echéancier proposé

	Montant	Date butoire
Acompte de réservation	135 €	31/10/18

Puis à votre choix

Paiements échelonnés	Montant	Date butoire
Acompte N° 2	100 €	31/05/19
Acompte N° 3	110 €	30/06/19
Acompte N° 4 ou solde	100 €	31/07/19

ou

	Montant	Date butoire
Solde en une seule fois	310 €	30/06/19

(nota : cette option pourra être annulée si des fournisseurs exigent des règlements échelonnés)

ANNEXE CONCERNANT LES NIVEAUX DE DIFFICULTÉS DES RANDONNÉES ET DES VISITES

Explication des niveaux de difficulté des randonnées

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, la randonnée est accessible à tous randonneurs correctement équipé.
- Niveau 2
- Cette randonnée peut présenter quelques difficultés (ex : sentiers étroits, passage de zones de rochers, de zones inondables, dénivellements importants et fréquents etc.), mais accessible à des randonneurs pratiquant régulièrement
- Niveau 3
- Cette randonnée présente des difficultés certaines (ex : sentiers en aplomb, zones rocheuses importantes, dénivellements très importants et continus, etc.). Cette randonnée est accessible à des randonneurs expérimentés et qui ont déjà rencontré ces difficultés dans des randonnées hebdomadaires.
- Niveau 4
- Cette randonnée ne peut être pratiquée que par des randonneurs bien expérimentés, pouvant nécessiter un équipement spécifique. Néanmoins elle reste dans le cadre des activités couvertes par l'assurance de la FFR.

Explication des niveaux de difficultés des visites

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, visite accessible à tous
- Niveau 2
- Quelques difficultés à prévoir (ex : accès, escaliers, sols, etc.)
- Niveau 3
- Visite compliquée pouvant présenter des difficultés pour certaines personnes (ex : claustrophobie, vertige, mal voyant, etc.)
- Niveau 4
- Visite déconseillée aux personnes sensibles



PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d’Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017
APE 926C –
N° d’Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137

RANDONNÉE DÉCOUVERTE DOUARNENEZ du 7 au 14 septembre 2019

Bulletin d’inscription

A retourner avant le 31/10/18 à Daniel GOMET
14 Allée de la Meije
Cidex 144 - B 14 - 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Suivant échéancier ci-dessus, je choisis le règlement du solde :

- en une seule fois

- par paiement fractionné

Inscription
avant le 31/10/18
accompagnée d’un chèque de
135 € / personne

Je souhaite (pour les personnes seules) :

- avoir une chambre single

- partager une chambre double

Précisions Complémentaires (régimes ou allergies) :

En cas d’annulation de ma part je m’engage à régler les éventuelles pénalités

Le :

Signature :